

cours dans le canton. La région sortait d'un grand boom économique. Pont-la-Ville était devenu le club VIP de Fribourg, l'endroit où il fallait être vu. René Brulhart avait créé une structure unique et originale. Les membres achetaient une action du Royal & Business Club et non un droit d'entrée. Plaquette de luxe, invitation fermée... environ 150 actions avaient été placées, parfois à l'arraché, auprès de certains fournisseurs. Comme principal investisseur, René Brulhart détenait 86% des parts. Le concept séduisant a eu de la peine à franchir le deuxième palier. L'arrivée de nouveaux membres stagnait.

Rapidement le Royal & Business Club a eu ses détracteurs. La faille qui a fait le plus de mal a été le niveau du restaurant qui se voulait un cinq étoiles, mais dont le service s'est vite révélé décevant. Résultat: dans les conversations, l'intérêt du parcours, la beauté du site, la qualité de la construction, l'intérêt de l'actionnariat, tous ces éléments positifs étaient balayés par la faiblesse de l'accueil, du service et de la table.

### LE JEU DE LA FINANCE

En 2001, coup de théâtre. René Brulhart déclare: «Je me sentais sous pression et attaqué par la grosse artillerie. Je voulais mettre en place une équipe fribourgeoise capable de se démarquer de la jalousie et de la cupidité gratuite.» Malgré les millions investis et comme le concept ne décollait pas, la mauvaise humeur de certains membres s'étalait sur la place publique. A tort ou à raison, un groupe d'actionnaires surnommé «le syndicat» a manœuvré plus ou moins ouvertement. Solution de secours. Pour désamorcer les tensions: en 2000, René Brulhart cède son paquet d'actions à un jeune loup, Antoine Mooser. «Ce fut un épisode malheureux, la tension monta encore d'un cran. La Banque cantonale me réclama plus de 6 millions en 48 heures», déclare le géniteur du golf.

Alors que la Société anonyme n'avait aucune difficulté, aucune poursuite, l'assemblée générale refuse les comptes 2000. Le conseil d'administration, le directeur et l'organe de contrôle démissionnent. René Brulhart est isolé. Dès cet instant, les choses vont s'accélérer. Les actions reviennent vers René Brulhart, mais il



perd le contrôle des opérations. Étonnant quand on connaît la solidité de la fortune de son couple. Aujourd'hui encore, il passe son temps entre Gstaad et Monaco...

### NOUVELLES STRUCTURES

En 2001, la Banque cantonale souhaite un curateur. La société, saine, est liquidée. De nouveaux financiers, conduits par Monsieur Paul-Henri Binz de Grisoni-Zaugg, entreprise de génie civil et construction de routes, font affaire. Une nouvelle SA est créée avec un capital initial de 900'000 francs. Monsieur Binz ne joue pas au golf, mais il veut réaliser ce montage pour l'économie de sa région et pour sa famille. Ses enfants et son gendre sont golfeurs. Il y a encore trois autres actionnaires (deux habitent hors du canton de Fribourg) tiennent à garder l'anonymat.

Un calcul rapide laisse à penser que les nouveaux propriétaires ont emporté le morceau pour moins de 10 millions. René Brulhart a investi plus de 22 millions et en a perdu 15. La BCF lui réclamait 7 millions: le montant qu'il fallait mettre sur la table pour reprendre hypothèques et crédits d'exploitation. Il n'y a pas eu de vente aux enchères. Il est facile de déduire que la BCF a été désengagée par les nouveaux actionnaires à hauteur du montant souhaité, plus frais et coûts des actes officiels. Malgré quelques zones d'ombre sur les engagements financiers et la discrétion sur les trois autres actionnaires, cette nouvelle situation semble porter ses fruits. Les membres sont près de 400 actuellement.

Les 150 membres actionnaires de l'ancienne SA ont échangé leur action contre un droit de jeu. Une association classique, comme tout club de sport, a été mise en place: son président, Gérard Bussard, est le gendre de Paul-Henri Binz.

L'exploitation du Shop est confiée à un professionnel qui est aussi le professeur attitré du Club, Alan Johnston. Claude Eicher,

curateur lors du changement de propriétaire, est aujourd'hui responsable des «parrains-sponsors». L'Hôtel-restaurant, en gérance, est sous la responsabilité de Norma et Richard Gehin. Ce jeune couple de professionnels avait déjà travaillé au Golf de 1994 à 1996, comme employés. Ils connaissent l'histoire du lieu et en tirent profit. Ils savent que deux à trois ans seront nécessaires pour

construire une clientèle fidèle. La Banque cantonale les accompagne en montrant sa confiance. Pour l'accueil, Norma, une Saint-Galloise, ne compte pas son temps et son mari teinte sa cuisine d'influences asiatiques et exotiques. Ce restaurant de 70 places, avec une magnifique terrasse, deux salles de séminaires et son hôtel de 24 lits, vise qualité et originalité. Richard a acquis son expérience dans les Dom-Tom et dans trois établissements en Suisse.

### ANALYSE DE L'ÉCHEC

René Brulhart a construit son golf avec son argent et s'est montré comme le maître des lieux qui décide et choisit. Jaloué et envié, il avait un faible pour s'isoler. Il voyait venir les fournisseurs à lui. Il ne pensait pas à aller au-devant de ses partenaires et clients. Il n'a jamais su trouver le style juste et s'entourer des bons conseillers.

Pendant huit ans, il a gardé le même concept: un propriétaire majoritaire et des actionnaires nombreux mais minoritaires. Il croyait tenir une société commerciale avec des partenaires mais il générait en sourdine un club de mécontents. Il voulait créer un business club autour du golf. Il a oublié qu'un parcours est presque toujours intime et que l'ambiance se crée au 19e trou: le club-house. Son comportement apparaissait comme de la prétention mais c'était une forme de protection. Personne ne l'a compris. C'est lui qui a craqué. Il reconnaît: «Il est difficile d'avoir raison tout seul, surtout si votre banque vous lâche et fait pression. Les nouveaux propriétaires ont fait un carton. Fatigué, j'ai signé les yeux bandés.»

*Narcisse Niclass*